

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 16 (1936)
Heft: 5

Rubrik: Assemblée générale de la Section de Marseille : rapport du comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de la Section de Marseille

RAPPORT DU COMITÉ

MONSIEUR LE CONSUL,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux statuts, les membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale, pour entendre et approuver le rapport que le Comité a bien voulu me charger de vous présenter concernant l'exercice 1935 et l'activité de notre Section durant cette période. Notre Trésorier vous exposera ensuite la situation financière. Enfin, vous serez appelés à vous prononcer sur le renouvellement du Comité pour un mandat de trois ans et sur l'élection de son Président.

Aperçu général.

L'année 1935 n'est pas de celles dont on garde un brillant souvenir; elle a été décevante, tant au point de vue politique internationale qu'au point de vue économique, et laisse derrière elle une atmosphère d'inquiétude.

Or, c'est précisément en des périodes troublées que les organismes du genre de notre groupement sont appelés à exercer leur activité dans des domaines excessivement variés. Nombreux sont les obstacles qui entravent, en effet, le développement économique et contre lesquels toute influence reste vaine. En premier lieu, nous avons dû écarter nos initiatives de ces terrains arides et c'est ainsi qu'élargissant le cadre de nos actions, il nous a été donné, au cours de l'an passé, de remplir un rôle utile et d'obtenir des résultats pratiques.

Activité courante.

Notre travail courant a été très soutenu. Il se répartit, en résumé, sur les affaires de recouvrement et de contentieux, sur les mises en relations nécessitées par l'expansion commerciale entre nos deux pays, sur la fourniture de renseignements divers, sur l'accomplissement d'enquêtes et la rédaction de rapports variés.

Nous avons effectué une propagande en faveur de manifestations économiques françaises et suisses. En collaboration avec le Consulat et par la diffusion de brochures et de prospectus, nos services ont tendu à faire connaître l'importance des échanges entre la France et la Suisse et à inciter le touriste à villégiaturer chez nous. En outre, a été opérée une propagation à bon escient de l'organe de notre Chambre *la Revue Economique Franco-Suisse*, éditée à Paris, à la rédaction de laquelle nous collaborons occasionnellement.

Actions spéciales.

1935 n'a pas vu la réalisation d'un stand collectif suisse à la Foire de Marseille; 1936 ne nous permettra pas non plus — contrairement à ce que nous avions espéré — de participer à cette manifestation. Nous continuons à suivre cette question de près, l'estimant un moyen efficace de rapprochement entre notre pays et le grand port méditerranéen.

Une préoccupation constante est d'examiner les possibilités d'élargir les transactions sur certains produits entre marchés français et suisse. Malheureusement, des difficultés se présentent: tantôt la nature de la marchandise supprime toute chance d'écoulement, tantôt son prix ne permet pas de soutenir la concurrence; à cela s'ajoutent, dans certains cas, des limitations ou des interdictions d'importation qui entravent à leur tour les échanges envisagés. Enfin, parfois, même en l'absence de ces obstacles, l'exportateur

renonce cependant à engager des frais pour lancer un article vendable à l'étranger, car il redoute que des dispositions gouvernementales viennent d'un jour à l'autre ruiner ses efforts. Cette naturelle appréhension explique les négociations assez fréquentes de brevets et licences de fabrication, dans lesquelles nos services sont appelés aussi à intervenir.

En raison des modifications successives subies par le statut réglementant la situation des travailleurs de l'un des deux pays travaillant dans l'autre, le Secrétariat s'efforce de tenir à jour une documentation très consultée. Si, bien entendu, il ne lui est pas possible de satisfaire aux nombreuses offres de service qui lui parviennent, il a pu faciliter l'obtention d'un poste dans plusieurs cas, dont quelques-uns notamment à la faveur de l'arrangement conclu entre la France et la Suisse pour l'échange de stagiaires. Le soin du renouvellement des cartes d'identité pour les membres qui nous le demandent incombe, comme par le passé, à la compétence du Consulat.

Je me dois de souligner tout spécialement le travail accompli par la Commission du Transit de notre Section. Elle a réuni une documentation mettant en relief l'évolution du transit suisse par les principaux ports européens au cours de ces dernières années. Cette étude, qui permet de dégager des considérations intéressantes pour la place de Marseille, a été remise à différents organismes de notre ville et son résumé, publié dans la *Revue Economique Franco-Suisse*. Ce travail exige, d'ailleurs, d'être complété chaque année pour permettre d'en tirer tous les éléments nécessaires à l'examen objectif de nombreux cas d'espèces concernant les transports internationaux. Les données réunies à ce jour ont déjà servi à argumenter des projets de révision de tarifs ferroviaires, maritimes ou portuaires, relatifs à des marchandises déterminées; en sorte que, d'une manière indirecte, l'activité de la Commission de Transit s'exerce sur un terrain pratique où des réformes opportunes peuvent profiter à l'ensemble du commerce et à une fraction importante de nos sociétaires.

Recrutement d'adhérents.

Bien que les circonstances aient été peu favorables, la propagande en faveur du recrutement de nouveaux membres nous a amené 27 inscriptions. Les décès ont causé des vides dans nos rangs et nous saisissons cette occasion pour rappeler à votre souvenir ému le nom de nos collègues disparus au cours de 1935: MM. Hedinger, Wayant, Michel et de Pourtalès. Nous n'avons pas, non plus, échappé à des défections qui, avec le chiffre total de 16, ont été plus nombreuses qu'à l'ordinaire. L'effectif de la Section de Marseille accusait, à fin décembre 1935, 134 adhérents, soit cependant une augmentation de 11 membres comparativement à 1934.

Le rapport financier qui vous sera présenté tout à l'heure indique que la principale ressource provient des cotisations de nos sociétaires. Les comptes de la Section laissent apparaître une insuffisance de recettes de quelques milliers de francs, que notre désir le plus vif serait d'arriver à combler. Mais le recrutement, dont dépend notre force d'action et le rayonnement de notre influence, devient laborieux. Aussi, demanderai-je à chacun de vous d'y contribuer effectivement, vous exprimant par avance toute notre gratitude.

Réunions et manifestations.

Votre Comité s'est réuni douze fois dans le courant de l'exercice pour la liquidation des affaires courantes et l'administration de la Section; le Bureau a

POUR ÊTRE SÛR DE VOS FORCES



Quelle que soit par ailleurs votre alimentation ordinaire, une ou deux cuillerées d'Ovomaltine, dissoute dans votre petit déjeuner habituel feront de votre repas du matin un véritable régénérateur de forces.

L'Ovomaltine est constituée uniquement par la substance vitale de l'orge germée (malt), du lait et de l'œuf frais, aromatisée de cacao vanillé.

Elle ne contient ni farine, ni sucre, ni aucun autre produit "de remplissage".

OVOMALTINE

ALIMENT - FORCE

Pharmacies, herboristeries et bonnes maisons d'alimentation.

Établissements Wander, Champigny-sur-Marne (Seine).

Swinnac

BOÎTE ROUGE : PEINTURES, MEUBLES
BOÎTE BLANCHE : LAVABOS, EMAIL
BOÎTE BLEUE : PAPIERS PEINTS, PLAFONDS

MET TOUT A NEUF SANS EFFORT

EN VENTE PARTOUT
ÉCHANTILLONS : 14, RUE FROMENT, PARIS-XI

maintenu un contact permanent avec le Secrétariat. J'ai cité déjà l'activité de la Commission du Transit qui a fait face à sa tâche en quelques séances, sans compter la besogne accomplie individuellement par ses membres.

La tradition du déjeuner mensuel a été poursuivie et je me fais un plaisir de dire que la fréquentation y a été très assidue. Nous attachons beaucoup d'importance à ces manifestations simples, mais cordiales, qui fournissent l'occasion de cultiver l'esprit de corps et de mutualité sous le signe de l'amitié entre collègues français et suisses, de nouer des relations d'affaires et de nous valoir de nouvelles sympathies.

A la fin de ces agapes, notre Secrétaire dans ses causeries a traité divers sujets. Je citerai les plus intéressants pour mémoire : « Le clearing », « Le transit suisse par Marseille », « La situation monétaire en Suisse », « La Suisse et les sanctions ».

Rapports.

Je mentionnerai tout d'abord ce que notre Section doit à la collaboration de son siège de Paris dans différents domaines de son activité, sans parler des questions d'ordre administratif. Par les visites que nous ont rendues les deux titulaires du Secrétariat de Paris, de nombreux points ont pu être utilement discutés, et nous avons pu arrêter les principes selon lesquels se développent nos relations intérieures. Les services particuliers à nos membres contribuent, de leur côté, à intensifier notre cohésion.

Quant aux relations extérieures, je note avec plaisir l'accueil et l'intérêt qui nous sont témoignés par les groupements économiques de notre ville, avec certains desquels nous entretenons un contact très étroit; je tiens à les en remercier ici.

En ce qui concerne notre pays, les rapports établis, soit avec nos autorités et plus spécialement avec le

département de l'Economie publique, soit avec différentes associations, se révèlent de plus en plus précieux.

Je puis donner au Consulat de Suisse en notre ville l'assurance que nous estimons grandement son appui; j'en rends hommage à notre Président d'honneur et Consul, M. Georges Angst, ainsi qu'à M. Rossat, Vice-Consul.

Une mention spéciale à mes collègues du Comité qui apportent à la réalisation de leur tâche leur dévouement et leur expérience. Je remercie encore la Commission du Transit pour le travail qu'elle poursuit.

Notre reconnaissance va enfin à chacun de nos fidèles adhérents qui, grâce à l'attachement et à la compréhension témoignés envers notre programme général, ont contribué matériellement et moralement à faire de l'année 1935 un exercice, sinon fécond, du moins satisfaisant pour la Section.

J'exprime à M. Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, une cordiale bienvenue; je lui sais un gré infini de sa visite à Marseille à l'occasion de cette Assemblée générale et d'avoir voulu nous apporter l'appui moral des organes dirigeants et de nos amis de Paris.

Et je souhaite, pour terminer, que la Chambre de Commerce Suisse en France, continuant à s'affirmer, prospère, malgré les craintes que nous pouvons avoir, ce à quoi le groupement de Marseille consacra tous ses efforts et tout son cœur.

Je passe la parole à notre Trésorier pour la présentation du rapport financier de l'exercice 1935 et de l'état de notre effectif.

Marseille, le 3 mars 1936.

Pour le Comité,
Le Président,
L. BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Résultat de l'exercice 1935.

<i>Entrées.</i>	
Cotisations de l'exercice	20.100 »
Dons et quotités récupérées	350 »
Services divers	804 »
Insuffisance de recettes couverte par participation de Paris	5.599,35
	26.853,35
<i>Sorties</i>	
Secrétariat.	19.200 »
Loyer.	1.500 »
Contribution aux charges de la Fédération des Sociétés Suisses.	600 »
Frais généraux.	5.066,80
Mobilier.	180 »
Installation téléphonique.	306,55
	26.853,35
	1934
	1935
Total des dépenses.	25.102 »
Total des recettes.	18.223 »
Excédent des dépenses.	6.879 »
	26.853 »
	21.254 »
	5.599 »

Dépenses. — Par suite de l'existence d'une ligne téléphonique particulière, les dépenses se sont accrues d'une part de 2.590 francs — diminuant, d'autre part de 840 francs — qui proviennent en majeure partie d'une régularisation dans le paiement du loyer.

Recettes. — L'accroissement net des dépenses de 1.750 francs est couvert par celui des entrées qui est de 3.030 francs, par rapport à l'exercice précédent. La soulté de 1.280 francs vient en diminution de l'excé-

dent des dépenses de 1934 qui était de 6.880 francs, pour être, en 1935, réduit par conséquent à 5.600 francs.

Les entrées provenant des cotisations participent à cette plus-value de 3.030 francs pour 1.880 francs; les recettes et services divers produisent la différence.

Etat des membres du 31.12.35 :

- 1 Président d'honneur.
- 3 membres actifs donateurs.
- 53 membres actifs.
- 77 membres associés.

134 sociétaires.

Au cours de l'année 1935, nous avons enregistré : 27 admissions, contre 4 décès, 4 démissions, 6 radiations et 2 départs, soit une augmentation nette de 11 membres.

Etat comparatif de l'effectif de nos membres au 31/12 :

1933	1934	1935
77	123	134

Je m'abstiens de commentaire devant l'éloquence des chiffres que je viens de vous citer. Il y a lieu d'être satisfait du résultat financier de l'année écoulée qui rapproche notre Section du but qu'elle s'assigne d'arriver un jour à subvenir d'elle-même à ses besoins.

Malgré les difficultés de l'heure qui font craindre un ralentissement dans notre action de recrutement, je demeure persuadé que mon appel au bienveillant concours de chacun pour nous attirer de nouveaux collaborateurs aboutira, l'an prochain, à une amélioration de notre Trésorerie.

Marseille, le 3 mars 1936.

Le Trésorier :
O. BÆSIGER.